

# Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

## **UV GERMI**

Société Anonyme  
au capital de 386.286,90 €  
ZAC de la Nau  
19240 Saint-Viance

**Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

## **Grant Thornton**

SA d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles  
632 013 843 RCS Nanterre  
29, rue du Pont – CS 20070  
92578 Neuilly-sur-Seine Cedex

# Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

## **UV GERMI**

### Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société UV Germi,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **1 Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale**

En application de l'article L 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants conclus au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

### **Avance de trésorerie à la filiale UV GERMI MIDDLE EAST**

Personne concernée : société UV Germi

Nature et objet : avance de trésorerie consentie envers la filiale UV GERMI MIDDLE EAST pour un montant de 90 153,88 euros au titre des frais de fonctionnement de cette dernière.

Modalité : avance non rémunérée.

## **2 Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale**

En application de l'article R. 225-38 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### **Convention de compte courant avec la SARL Bordas**

Personnes concernées : Monsieur André Bordas et Madame Bernadette Bordas.

Nature et objet : Une avance en compte courant a été consentie à la société UV Germi pour un montant initial de 300 000 euros par la société SARL Bordas. Le solde au 31 décembre 2018 était d'un montant de 176 689 euros (dont 36 689 euros d'intérêts capitalisés), étant précisé que les intérêts supportés par la société UV Germi au titre de l'exercice 2018 se sont élevés à une somme de 2 058 euros.

**Convention de compte courant d'actionnaire**

Personne concernée : Monsieur André Bordas.

Nature et objet : Le compte courant d'associé de Monsieur André Bordas s'élevait au 31 décembre 2018 à la somme de 2 180, 55 €. Ce compte-courant n'a pas été rémunéré au cours de l'exercice.

Neuilly-sur-Seine, le 3 juin 2019

Le Commissaire aux comptes  
**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

  
Christophe Bonte  
Associé